

EN MARCHÉ !

Caminando!

Bulletin de réflexion et d'engagement

Vol. 15, n° 1 • avril 1995

Chiapas: *queremos la paz !*



Quelques arpents de pièges... mexicains

Ernesto Zedillo n'avait-il pas le choix entre quatre bonnes options et une mauvaise? Comme première option, ne devait-il pas congédier un cabinet d'une médiocrité flagrante et le remplacer par un autre réellement compétent qui se serait réellement dédié à solutionner la situation d'urgence? Comme deuxième option, ne devait-il pas apporter une conclusion juste, crédible et rapide aux cas Colosio, Posadas et Ruiz Massieu, trois assassinats qui jettent de l'ombre sur la conscience publique et le prestige de l'appareil judiciaire que Zedillo prétend vouloir réformer? Comme troisième option, ne devait-il pas poursuivre, sur les bases antérieures, l'avancée vers la pleine démocratie au Mexique, à partir de l'Accord politique national signé par les partis et le gouvernement en janvier dernier? Et comme quatrième option, ne devait-il pas maintenir la trêve au Chiapas, en faisant preuve d'une très grande patience, car comme il l'avait lui-même déclaré, utiliser la force au Chiapas ne signifierait pas la diminution de la violence, mais bien son augmentation.

Et qui nous assure qu'une fois liquidée l'insurrection zapatiste, on va enfin s'attaquer aux problèmes séculaires du Chiapas? Aurions-nous jamais pris conscience de ces problèmes n'eût été de Marcos et de l'EZLN? Le Chiapas, sans Marcos et l'EZLN retombera-t-il aux mains de gouverneurs incapables et corrompus? Et les demandes ancestrales de la région s'enfonceront-elles de nouveau dans l'oubli, le désespoir et l'injustice? Pourquoi présente-t-on les rebelles zapatistes comme des délinquants et les *finqueros*, ces éleveurs et propriétaires de la terre qui exploitent le Chiapas avec l'impunité et la brutalité de leurs gardes blanches, comme de pudiques jeunes filles? Pourquoi y a-t-il toujours tant de violence contre les petits au nom de la loi, et tant de justice assurée aux puissants au nom de l'impunité?

Cette guerre commencée par le gouvernement se terminera-t-elle par le retour au statu quo au Chiapas? Est-ce que ce sera une guerre courte, une opération chirurgicale où les voix de protestation et celles de la justice seront étouffées en fin de compte par le chœur

adulateur et pointilleux de la raison d'État, les impératifs financiers et autres mascarades de l'injustice perpétuée? Ou est-ce que ce sera une longue guerre d'usure, un Vietnam mexicain où le colonialisme interne soumet les sujets de la colonie, une Tchétchénie qui n'ose pas dire son nom, une ombre séparatiste qui s'étend sur l'avenir du Mexique à cause de l'impatience et de l'aveuglement centralisateur?

Est-il trop tard pour restaurer la politique de paix, de patience et de négociation sur laquelle Zedillo aurait dû, avec persévérance appuyer son autorité présidentielle? Est-ce qu'aujourd'hui cette autorité n'a pas été cédée à l'armée, à la bourse, aux ultras mexicains, au moins nombreux mais aux plus rapaces? Le président du Mexique a-t-il divisé le pays, en créant les conditions pour un affrontement civil? Est-ce que Zedillo compte sur la fatalité de l'oubli, l'usure des convictions, le poids écrasant de la nécessité? Ou peut-il encore être un président avec l'autorité comme il l'a définie lui-même, une autorité qui n'est pas fondée sur l'autoritarisme mais sur la démocratie? En fin de compte, assistons-nous à une lutte isolée dans la *selva Lacandona* ou à un combat entre les forces de «l'ombre» (les dinosaures du PRI, caciques, assassins embusqués et spécialistes de la répression) et celles de la «lumière» (la société civile dans son ensemble)? Zedillo se soumettra-t-il aux forces de l'ombre, sera-t-il divisé entre les deux ou sera-t-il sauvé par la lumière? La réponse dépend-elle seulement de lui ou de la majorité des Mexicains? Notre être comme nation coïncidera-t-il enfin avec notre perception démocratique? Pourrons-nous atteindre cette coïncidence sans «cette nécessité morale de la paix», comme le proclame Miguel Angel Granados Chapa, indispensable dans «une nation affligée par la misère et l'injustice, tiraillée aujourd'hui par cette guerre de tous contre tous imposée par la crise de la dévaluation et sa gestion», à laquelle par dessus tous ses maux on impose aujourd'hui une guerre de persécution au Chiapas?

(TRADUCTION D'UN EXTRAIT DE L'ARTICLE DE CARLOS FUENTES, PARU DANS LA JORNADA DU 14 FÉVRIER, «LA CUESTION CHIAPANCA».)

L'effondrement du peso mexicain réveille de mauvais souvenirs

L'EFFONDREMENT DE LA MONNAIE MEXICAINE A RAMENÉ À LA MÉMOIRE LES SOUVENIRS DE LA CRISE AMÈRE DE LA DETTE DES ANNÉES 80 ET A SEMÉ DES DOUTES SUR LA SOLVABILITÉ ÉCONOMIQUE DE LA NATION.

Lorsque Arminda Flores est allé retirer un mandat-poste envoyé le Jour de l'An par son mari, peintre en bâtiment qui travaille illégalement en Californie, elle fut remplie de joie. La dévaluation du peso mexicain avait tellement fait gonfler le taux de change que Arminda sortit de l'agence Banamex de Morelia, Michoacan, avec 2 500 nouveaux pesos, 750 de plus que ce qu'elle avait reçu lors d'envois antérieurs. Mais lorsque Arminda arriva chez elle, à Ihuatzio, un village indien sur les bords du lac Patzcuaro, elle était moins contente. Les produits comme le riz et autres denrées ainsi que les cigarettes qu'elle avait achetés pour son petit négoce étaient montés de 40%, malgré les promesses du gouvernement de contrôler les prix. «Cette dévaluation va faire mal à ma famille... Je ne verrai plus mon mari, à moins que nous nous en allions tous en Californie», dit-elle. «Il est parti pour que nous puissions construire cette maison et y installer un négoce et ensuite il devait revenir. Mais maintenant, il devra probablement rester là-bas pour que nous puissions à peine survivre ici.»

La frustration de ceux qui, comme Arminda, se trouvent au bas de l'échelle de la société, se reflète dans les sombres pronostiques des gens au sommet. Dans la première semaine de 1995, le cauchemar financier commencé peu avant Noël, avait dévoré 37% de la valeur du peso, sans faire montre que ça allait cesser. Ce que la presse a appelé au début un problème de liquidité, semble aujourd'hui davantage un problème de solvabilité. En effet, le Mexique a débuté l'année 1994 avec 24 milliards de dollars US dans ses réserves, et il a fini l'année avec seulement 6 milliards.

Depuis que l'ALENA est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, le déficit commercial de la nation s'est élevé à la surprenante somme de \$28 milliards, soit 8% du PIB. L'économie mexicaine a crû de seulement 1,5% en 1994. La dévaluation subite et la chute conséquente à la bourse

des valeurs ont donné le signal à la fuite massive des capitaux. Le 1^{er} décembre, les actions des investisseurs américains valaient \$20 milliards sur le marché financier mexicain. Un mois plus tard ces mêmes actions ne valaient plus que \$13 milliards. Les investisseurs américains possèdent un peu plus d'un quart de la valeur totale du marché mexicain. En seulement 10 jours, près de \$10 milliards ont été retirés - plus que ce que les investisseurs ont apporté au Mexique au cours de toute l'année. Pour freiner cette fuite massive de capitaux, le gouvernement du président Ernesto Zedillo augmenta le taux d'intérêt à 31%, un niveau, avertissent les économistes, qui annonce une profonde récession, 20% d'inflation (le gouvernement avait anticipé un taux de 4% pour 1995!) et une croissance négative.

De fait l'avenir immédiat est plutôt sombre. Bien que les banques centrales des États-Unis, du Canada et de l'Europe ont prêté au Mexique \$24 milliards pour le sortir de cette urgence, \$29 milliards en bons du gouvernement arrivaient à échéance à la fin de janvier et beaucoup parmi ceux qui possèdent ces bons veulent les encaisser à cause de la crainte de l'insolvabilité du Mexique.

De plus, la dette extérieure mexicaine (publique, privée et avec les banques privées) atteint maintenant \$140 milliards. Elle atteignait moins de \$100 milliards en 1982, lorsqu'une baisse subite du prix du pétrole avait obligé le Mexique à suspendre ses paiements, ce qui avait entraîné le pays dans une crise économique dont il ne s'est jamais remis complètement. Maintenant, la dévaluation du peso a fait monter la valeur en dollars de la dette extérieure de 38% à 59% du PIB!

Le secrétaire au ministère des finances, Guillermo Ortiz, formé aux États-Unis et qui maintient des liens étroits avec le FMI, est allé calmer les investisseurs à Wall Street, mais la réponse a été plutôt négative. «La chute

financière du Mexique est en train de se convertir en un tremblement de terre», selon Ann Wiechan-Marshall, qui s'occupe du dossier des investissements latino-américains de la Banque d'Amérique. Dès que des entreprises mexicaines comme Telmex sont en chute libre à la bourse de New York et que le «virus» mexicain menace de s'attaquer aux nouveaux marchés latino-américains, les critiques fusent de partout. Les conservateurs Ross Perot et Patrick Buchanan ont parlé d'escroquerie et exigé que l'ex-président Salinas de Gortari soit jugé pour avoir trompé les investisseurs américains sur la valeur réelle du peso. La gauche mexicaine a elle aussi accusé Salinas de trahison.

Mais c'est le travailleur mexicain qui est le plus affecté par la dévaluation. Avant même que Zedillo n'annonce le gel des salaires, les syndicats avaient dû accepter un pacte de stabilité qui donnait aux travailleurs une augmentation de seulement 4% du salaire minimum, i.e. le niveau d'inflation prévu. Aujourd'hui, avec la dévaluation et l'inflation à la hausse, le salaire minimum réel tombera de \$4 par jour à \$2,82! Deux des dix millions de travailleurs affiliés au régime de sécurité sociale gagnent seulement le salaire minimum. On estime qu'il faut maintenant trois salaires minimum pour payer les aliments de base et les besoins essentiels d'une famille.

Quelques 30 000 travailleurs ont défilé dans les rues de Mexico le 5 janvier avec des banderoles qui disaient: Basta ya! Cependant, malgré ces tensions sociales qui incluent le mouvement zapatiste au Chiapas, le président Zedillo semble écouter davantage la communauté financière internationale que le peuple mexicain.

(NOTICIAS ALLIADAS, JANVIER 1995)

Chiapas

Violence gouvernementale

LE CENTRE D' ACTIONS URGENTES DU COMITÉ CHRÉTIEN POUR LES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE LATINE, A REÇU, AU COURS DU MOIS DE FÉVRIER, UNE DIZAINE D' ACTIONS URGENTES EN PROVENANCE DU MEXIQUE. LA PLUPART DE CES ACTIONS VISAIENT À FAIRE PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT MEXICAIN POUR QUE CESSE LA RÉPRESSION FÉROCE QUI SÉVIT AU MEXIQUE, PLUS PARTICULIÈREMENT AU CHIAPAS. NOUS CROYONS QUE LE CONTENU DE CES ACTIONS URGENTES ILLUSTRE BIEN LA CONJONCTURE DES DERNIERS MOIS.

Le 9 février dernier, le gouvernement mexicain, par la voix de l'exécutif fédéral, a annoncé, inopinément, qu'il émettait un ordre de détention contre les dirigeants non autochtones de l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et plus particulièrement contre le sous-commandant Marcos, prétendument identifié comme Rafael Sebastian Guillen Vicente; le cours du processus de préparation au dialogue, sur lequel le gouvernement et l'EZLN s'étaient accordés, venait de changer radicalement.

Cette action militaire, qui revêt l'apparence d'une action judiciaire, représente concrètement une rupture unilatérale de la trêve établie et ouvre la voie à la dynamique de la guerre avec ses conséquences incalculables. Pour dissimuler cette décision militaire, on a tramé des arguments et confectionné des preuves. On prétend faire croire aux Mexicains que l'EZLN se préparait à des actions militaires offensives dans diverses régions du pays, avec comme preuve l'existence supposée d'un arsenal composé de 10 grenades, 12 pistolets, 1 mitraillette, 6 fusils, 22 engins explosifs et 300 cartouches.

On se targue d'avoir accepté que la CONAI réalise un travail de médiation, mais on ne dit pas que le gouvernement actuel fait tout en son possible pour exclure la CONAI des négociations.

Dans un premier temps, l'EZLN a été reconnu comme interlocuteur valable, puis, ses membres ont été qualifiés d'«insatisfaits» et subitement on les accuse d'être délinquants, alléguant, de plus, que leurs propositions ne sont ni populaires, ni autochtones, ni représentatives du Chiapas.

La stratégie contre-insurrectionnelle implique toute une série de rumeurs et de diffamations contre des personnes, des organisations et des groupes reconnus pour leur travail démocratique. Il est particulièrement grave de constater l'attaque orchestrée, à travers les mass media, contre l'image et le travail de l'évêque Samuel Ruiz, attaque qui prétend le lier directement à l'EZLN, et le harcèlement dont sont victimes les agents de pastorale de son diocèse. On l'accuse d'avoir été au courant de l'existence du mouvement armé au Chiapas, alors qu'il est connu publiquement que, depuis 1993, l'armée soupçonnait l'existence de la guérilla, mais inexplicablement, se niait à le croire.

Il est impossible de ne pas établir de relation entre les récentes négociations financières avec le gouvernement étasunien et les organismes internationaux

et cette décision militaire contre l'EZLN.

Il est très préoccupant de voir s'instaurer, avec cette politique menée au Chiapas, une stratégie de contention et de répression des forces sociales, civiles et politiques qui se sont prononcées en faveur d'une transition pacifique à la démocratie. Cette décision de fait annule le processus de démocratisation qui était en train de prendre forme, en plus de détourner l'attention de la population de la profonde crise qu'elle traverse.

Depuis les déclarations du président Zedillo du 9 février 1995, on a pu rapporter les faits suivants :

- Détenue d'un nombre indéterminé de personnes accusées d'appuyer les zapatistes dans le District fédéral, dans l'état du Chiapas et à Veracruz;
- Bombardement des communautés de Morelia et la Garrucha et de leurs environs ainsi que des affrontements, depuis le 10 février, dans les zones contrôlées par les zapatistes comme l'a manifesté l'EZLN par communiqués émis le 13 février;
- Razzia dans les bureaux de CONPAZ, ONG de défense des droits humains du Chiapas jouissant d'une grande crédibilité. Cet événement est survenu à 1h30 le 10 février 1995 à San Cristobal de las Casas.
- Entrée des troupes fédérales et judiciaires dans 11 villages du Chiapas.
- JORGE SANTIAGO SANTIAGO, directeur de l'ONG Développement économique et social pour les peuples autochtones du Mexique (DESMI), compte parmi les personnes détenues. M. Santiago est reconnu pour le travail qu'il accomplit dans l'état du Chiapas en regard des projets de développement au profit des autochtones de cet état.
- Campagne de diffamation contre l'évêque Samuel Ruiz et d'accusations de complicité avec la guérilla.
- Campagne d'accusations non fondées contre des religieux, des personnalités universitaires et des dirigeants d'ONG et d'organisations sociales, accusations cherchant à établir des liens entre ces personnes et le commandant Marcos du EZLN.

Plusieurs organismes de défense des droits humains, (Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín, Centro de derechos humanos Francisco de Vitoria, CONPAZ (coordinadora nacional para la paz), ESPAZ (Espacio para la paz), Red Nacional de Organismos Civiles de Derechos Humanos « Todos los derechos para todos », centro de Derechos humanos fray Bartolomé de Las Casas) ont formulé les revendications suivantes:

1. *Que la guerre prenne fin et que cessent les actions belligérantes que l'armée fédérale a entreprises dans la zone de conflit.*
2. *Que l'EZLN et ses dirigeants soient reconnus comme force politique et interlocuteur indispensable pour la paix et non comme détracteur agissant contre la loi.*
3. *Que le président de la République respecte les garanties individuelles des Mexicains qui vivent à l'intérieur de la zone*

de conflit et qu'il fasse respecter les droits humains des personnes détenues.

4. *Que l'armée fédérale et le ministère de la Justice (PGR) cessent les hostilités contre la population civile, les organisations sociales et non gouvernementales.*
5. *Que le dialogue, avec la CONAI comme médiateur, soit rétabli entre les parties.*
6. *Que les forces policières et militaires évacuent la zone de conflit et respectent pleinement les garanties individuelles de la population civile.*
7. *Que cessent les détentions des leaders sociaux et politiques et leurs persécutions, que soit respectée l'intégrité physique et psychologique des personnes détenues qui sont, à nos yeux, des prisonniers politiques.*
8. *Que soient respectées les garanties individuelles de tous les Mexicains membres d'ONG et d'organisations sociales qui ont insisté pour que le dialogue politique reprenne entre le gouvernement fédéral et l'EZLN.*
9. *Que Jorge Santiago Santiago soit libéré immédiatement ainsi que tous les détenus puisque leurs droits constitutionnels et leur libertés fondamentales ont été systématiquement violés.*
10. *Advenant que les actions offensives militaires continuent, que le droit humanitaire de guerre, qui relève des accords internationaux auxquels le Mexique a souscrit, soit en vigueur. Qu'un appui soit accordé au Comité international de la Croix rouge et que sa présence soit renforcée ainsi que celle d'observateurs internationaux afin d'éviter la généralisation de la violence à l'intérieur du pays.*
11. *Que soient entreprises des réformes politiques de fond pour pouvoir construire une paix véritable.*
12. *Que soient respectés les droits humains et constitutionnels des autochtones de l'état du Chiapas et du pays.*
13. *Que le modèle néolibéral, dans les pays aux populations marquées par des niveaux élevés de pauvreté, soit remis en question, voire suspendu, puisqu'il ne fait qu'accentuer cette situation.*
14. *Que soit refusée l'amnistie comme condition préalable au dialogue; qu'elle soit plutôt le fruit de négociations et d'accords politiques.*
15. *Que soit reconnue l'autorité du Congrès mexicain et que cette instance formule des propositions visant la résolution des demandes sociales et politiques de l'état du Chiapas.*
16. *Vu la crise évidente de direction que traverse le gouvernement au Chiapas, que Roberto Rincón, gouverneur du Chiapas, renonce à son poste, de telle sorte qu'il soit possible de faire avancer le dialogue et le processus de construction de la paix.*
17. *Que le ministre de la Justice, Lic. Antonio Lozano Gracia, à la lumière des violations des droits humains et constitutionnels des personnes détenues à ce jour, soit destitué, puisque ni le PGR, ni l'armée fédérale sont investis du pouvoir de suspendre les garanties constitutionnelles de la population civile.*
18. *Que le travail pastoral que réalise Don Samuel et le diocèse de San Cristobal en regard de l'option des pauvres, soit défendu, respecté et renforcé. Que cesse la persécution contre ces agents de pastorale.*

La situation des droits humains en Amérique latine

CHAQUE ANNÉE, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA, CONSULTE LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES EN PRÉPARATION DE SA PARTICIPATION À GENÈVE À LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS-UNIES. POUR LES ORGANISMES DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS, C'EST L'OCCASION DE RAPPELER AUX PARLEMENTAIRES CANADIENS LEURS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ET D'INSISTER SUR L'IMPORTANCE DU RÔLE QUE LE CANADA DOIT JOUER AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SUR CETTE PROBLÉMATIQUE.

DANS LE CADRE DE CETTE CONSULTATION QUI SE TENAIT EN JANVIER DERNIER, LE RÉSEAU D'ACTIONS URGENTES CANADA-AMÉRIQUE CENTRALE, POUR LEQUEL LE COMITÉ CHRÉTIEN POUR LES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE LATINE COORDONNE LA SECTION FRANCOPHONE, A PRÉSENTÉ UN MÉMOIRE FAISANT ÉTAT DE LA SITUATION DES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE CENTRALE (SALVADOR, HONDURAS, GUATEMALA, MEXIQUE). MALGRÉ SA LONGUEUR, NOUS REPRODUISONS CE MÉMOIRE CAR NOUS CROYONS QU'IL PRÉSENTE UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE CENTRALE.

Le Réseau Canada-Amérique centrale d'actions urgentes existe depuis quatre ans. Nous recevons des demandes de solidarité d'organismes qui travaillent pour la promotion et la protection des droits humains en Amérique centrale.

Trois organismes coordonnent la réception et l'envoi des actions urgentes partout au Canada : le *Christian Task Force on Central America*, le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine et le *Social Justice Committee of Montreal*. Ces trois organismes envoient des actions urgentes à plus de 570 organismes et individus au Canada, lesquels s'engagent à répondre aux actions en envoyant des messages aux gouvernements des pays concernés. Il s'agit essentiellement de reprendre l'information reçue par les organismes d'Amérique centrale sur les cas de violations des droits humains, de dénoncer ces violations, de manifester sa préoccupation et enfin, de demander aux gouvernements et aux autorités compétentes en la matière que les droits humains soient respectés.

Le respect des droits humains

Reconnus et définis généralement comme l'ensemble des libertés et des facultés de chaque personne, les droits humains se sont considérablement étendus; puisant leur origine dans un concept qui englobait les libertés des personnes face à l'État, ils sont passés des droits civils et politiques aux droits

économiques, sociaux et culturels. Chaque personne possède, d'une part, un ensemble de libertés et de facultés inaliénables (droit à la libre expression, droit à la liberté d'association, droit à l'intégrité physique et psychologique, etc.) et d'autre part, des droits par rapport à la collectivité. L'État doit, par exemple, développer des systèmes efficaces de santé, d'éducation publique, de sécurité sociale, etc. Conséquemment, pour satisfaire les libertés et les droits des individus, les gouvernements ne peuvent s'en tenir qu'à la signature de traités ou de chartes internationales.

Les États doivent mettre en place, minimalement, des cadres de développement économique et social pour permettre la réalisation et la satisfaction des droits humains de leurs populations, sans quoi il serait illusoire de persister à croire que tous et chacun, sans exclusion, ont des droits. À travers les institutions censées canaliser les ressources pour l'accomplissement de leurs droits, les pauvres, les nantis, les citoyens, les paysans, les hommes, les femmes ne sont pas égaux. Notre compréhension des droits humains s'appuie sur ce concept et s'alimente des différentes revendications des peuples pour la reconnaissance de leurs droits. En Amérique centrale, par exemple, le droit de vivre une culture différente de la culture officielle, d'assurer l'existence de communautés autochtones est un droit qui est né des luttes menées par les peuples de la région.

SALVADOR

L'année 1994 a été cruciale pour le Salvador au fur et à mesure que les éléments importants de l'accord de paix ont été mis en oeuvre, totalement ou partiellement, dans le processus de démocratisation et de lutte pour la protection des droits civils, politiques et socio-économiques, véritable défi à relever. Nous avons reçu 20 demandes d'actions urgentes entre le 4 janvier et le 15 novembre 1994. Avant les élections du mois de mars, les menaces et les attaques contre les membres du FMLN (Front de libération Farabundo Martí) et d'autres partis politiques étaient si graves que les organisations des droits humains ont demandé de former une commission pour surveiller les activités des escadrons de la mort. Ces attaques, aux mobiles politiques, ont continué après les élections et sont la source de grandes inquiétudes.

À la fin de février, un groupe d'hommes armés ont attaqué le véhicule de Nidia Diaz, une dirigeante du FMLN et candidate aux élections dans San Vicente. Son chauffeur a été sérieusement blessé et transporté à l'hôpital. En mai 1994, elle a été de nouveau la cible d'un deuxième attentat quand un homme armé a tiré sur son garde du corps qui se trouvait à l'extérieur du domicile de la dirigeante et l'a blessé.

À la fin de mars, Heriberto Galicia, un candidat de l'opposition membre du MNR (Mouvement révolutionnaire national) et syndicaliste, a été abattu après avoir reçu des menaces de mort par téléphone.

Depuis les élections, harcèlement et menaces continuent envers les membres du FMLN. Au moins trois autres membres du FMLN, y compris un dirigeant chargé de la répartition des terres dans la province de Usulután ont été assassinés en 1994.

Une autre grande préoccupation existe au sujet des activités des escadrons de la mort et des menaces contre ceux qui

luttent pour les droits humains et contre les prêtres. Carlos Fonseca, le Procureur des droits humains, et Juan Castillo, le Procureur général, tous deux membres de la Commission gouvernementale d'enquêtes (Grupo Conjunto) créée pour examiner les cas présumés d'assassinats politiques commis par des groupes armés illégaux au Salvador, ont reçu des menaces de mort de la part des membres de l'escadron de la mort «Comando Domingo Monterrosa» en juin 1994. L'Archevêque de San Salvador, Monseigneur Rivera y Damas, et l'évêque auxiliaire de San Salvador ont aussi reçu des menaces de morts venant de ce même escadron de la mort.

Le niveau général de la violence a augmenté en 1994, surtout dans la capitale, où on a rapporté jusqu'à 500 agressions par jour. Même si ces violations sont attribuées à des criminels de droit commun, il est clair que la police et les militaires sont impliqués dans un réseau du crime organisé et l'utilisent pour continuer les activités de l'escadron de la mort. Le rapport du Grupo Conjunto publié en août 1994 a démontré que les escadrons de la mort et les groupes criminels ont profité de la coopération active et de la participation des forces armées et des fonctionnaires du gouvernement. Ces groupes armés sont les tueurs à gage des grands propriétaires et des fonctionnaires de l'ARENA qui essaient de bloquer à la base les projets de développement et d'empêcher la mise en place des Accords de paix. D'après le Grupo Conjunto, ces actions visent à provoquer de manière définitive «la déstabilisation du processus de paix et la militarisation du pays».

Le rapport fait des recommandations spéciales pour mettre un terme à l'impunité des groupes armés illégaux. Mentionnons le démantèlement de tous les réseaux de service d'espionnage, la création d'une unité spéciale pour enquêter sur les crimes à incidences politiques et une plus grande sécurité des registres des employés du gouvernement afin d'éviter

l'élimination des noms des fonctionnaires qui ont collaboré avec des groupes armés illégaux.

Les Accords de paix avaient été prévus comme un cadre pour commencer la reconstruction du Salvador et tous les éléments de ces accords devaient être conformes aux droits humains. Durant l'année 1994, des progrès ont été réalisés mais il y a eu bien des problèmes et des délais dans trois domaines importants : la démocratisation, la démilitarisation et les résultats socio-économiques.

En mars, le Salvador a tenu ses premières élections multi-partites depuis la fin de la guerre. Comparées aux récentes élections, elles ont été différentes car on n'a pu observer aucune utilisation flagrante d'armes par les militaires pour freiner le processus électoral, ni d'efforts concertés pour faire disparaître des boîtes de scrutin. Toutefois, des cas fréquents de fraudes techniques rapportés par des missions d'observation ont démontré que les élections ne devraient pas être considérées comme totalement «libres et démocratiques». Ces irrégularités concernent au moins 15 % de l'électorat. Plusieurs de ces irrégularités proviennent des procédures administratives déficientes ou biaisées lors de l'inscription ou lors du vote, sensées être surveillées par le Tribunal électoral suprême (TSE). La campagne a aussi été marquée par l'assassinat de nombreux candidats, par des menaces de mort et d'autres actes d'intimidation. Peu de ces crimes ont été résolus.

La répartition de la terre et la redistribution des ressources sont considérées comme la clé de l'intégration des anciens membres du FMLN et des membres des Forces armées lors de leur retour à la société civile. Les Accords de paix fixent les étapes d'une redistribution des terres qui concerne 10% du territoire agricole du pays et devraient avantager, selon les évaluations, environ 47 500 familles. Il s'agit d'une part, des occupants de ces terres qui les ont travaillées depuis

fort longtemps, et d'autre part, des anciens combattants des deux côtés. Jusqu'en octobre 1994, ce processus a souffert d'importants délais à cause de la bureaucratie gouvernementale, d'enregistrements inexacts des terres et du manque de documents d'identification personnelle des éventuels bénéficiaires. Toutefois, depuis octobre 1994, il semble qu'il y a davantage de bonne volonté de la part du gouvernement pour accélérer le processus.

La réforme du système judiciaire, de la police et de l'armée sont la clef pour prévenir de grossières violations des droits humains. Le plus long chapitre des Accords de paix était justement consacré à la création d'une Police nationale civile (PNC) qui devait être formée de 20% d'ex-soldats du FMLN, de 20% de l'ancienne Police nationale et de 60% de civils. Les Nations-Unies ont publié un rapport à la mi-juillet sur le fonctionnement de cette nouvelle police et ont fait ressortir les efforts du gouvernement pour l'organiser avec des officiers des anciennes Forces de sécurité répressives qui ont été abolies, comme la Garde nationale et la Police du Ministère des finances. On a rapporté une augmentation des violations commises par la nouvelle Police civile.

Les groupes de défense des droits humains du Salvador et du Canada sont très inquiets de ces violations qui continuent et conséquemment du non-respect des Accords de paix. La communauté internationale, y compris le Canada, a un rôle-clé à jouer pour assurer une présence internationale efficace dans le but d'exercer des pressions sur le Salvador jusqu'à ce que les accords soient respectés et que les actes répréhensibles soient punis.

Recommandations

1. Nous recommandons que le Canada, en tant que membre de la Commission pour les droits humains des Nations-Unies, travaille à la formulation d'une résolution s'adressant au Salvador,

où on exprimerait l'inquiétude de l'absence de la réalisation totale, selon l'esprit et la lettre, des Accords de paix et où on dénoncerait la détérioration de la situation des droits humains. Que le Canada continue de soutenir le mandat de l'expert spécial Pedro Nikken, sous la direction de l'UNCHR Agenda Item no 19. (Services consultatifs dans le champ des droits humains).

2. Nous recommandons que le gouvernement canadien rappelle au gouvernement du Salvador qu'il doit absolument :

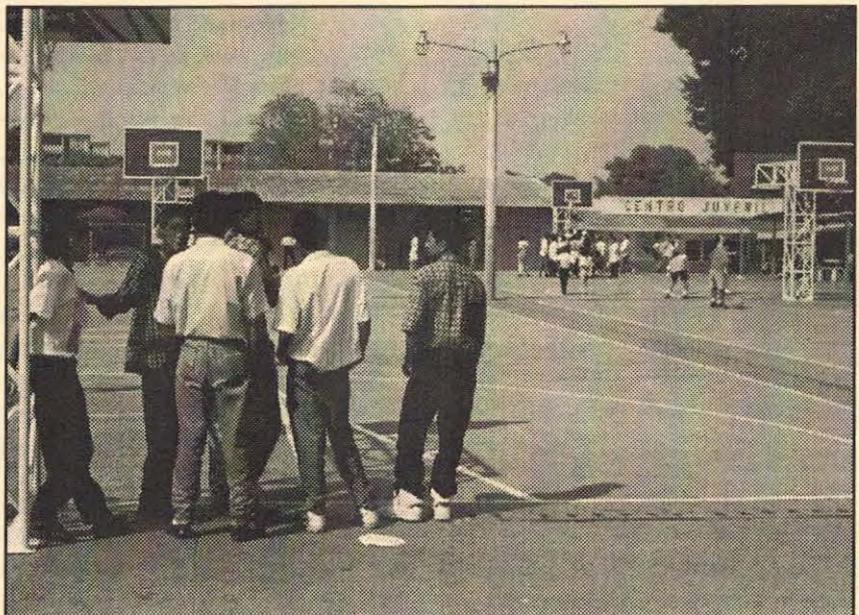
a) abroger le décret no 486 qui accorde une amnistie générale à ceux qui se sont rendus coupables de violations des droits humains et qu'il suive à la lettre les recommandations des commissions «Ad hoc» et «Pour la vérité»;

b) démontrer la volonté gouvernementale de mettre fin à la violence politique qui se poursuit en suivant les recommandations faites dans le rapport de juillet 1994 par le Grupo Junto pour enquêter sur les groupes armés illégaux, liés aux intérêts politiques, et par un appui total au bon fonctionnement de la Police nationale civile et au Bureau de l'Ombudsman pour la défense des droits humains;

3. Nous recommandons que le Canada continue à supporter la présence efficace de la Mission d'observation des Nations Unies au Salvador (ONUSAL) jusqu'à ce que les Accords de paix soient totalement respectés.

4. Nous recommandons que le gouvernement canadien, en tant que participant à la préparation et à la mise sur pied du Fonds de reconstruction sociale, consulte les ONG, tant celles du Canada que celles du Salvador, qui ont de l'expérience dans le travail avec les groupes-cibles identifiés (les ex-combattants, les femmes, les jeunes, les communautés rapatriées, etc.), afin d'assurer la pleine participation de la société civile dans la reconstruction des communautés et de garantir les droits humains de tous les Salvadorien-ne-s.

5. Nous recommandons que le Canada encourage le gouvernement du Salvador à organiser une profonde réforme du système électoral bien avant la date des prochaines élections (prévues pour 1997). Cela exigera la fabrication d'un nouveau registre électoral, l'élimination d'une carte spéciale pour voter, la possibilité de voter à un bureau selon son lieu de résidence au lieu du dernier nom



de famille. Il sera aussi indispensable de s'assurer du professionnalisme des magistrats et du personnel du Tribunal électoral suprême afin qu'il soit neutre et indépendant.

HONDURAS

La longue histoire de l'impunité au Honduras est très bien documentée et très bien connue du gouvernement canadien et de la communauté internationale. L'année dernière, les pouvoirs absolus des militaires ont donné lieu à un abus systématique des droits civils, politiques, sociaux, économiques et environnementaux. Depuis janvier 1994, les membres de notre projet national ont répondu à 13 demandes de solidarité internationale adressées par les organisations des droits humains au Honduras. Six de ces appels d'urgence décrivent des menaces de mort, des actes d'intimidation et d'attaques physiques contre ceux qui travaillent à défendre les droits humains. Lors des événements rapportés par 11 des 13 demandes, les militaires ou les forces de sécurité étaient présents au moment de l'incident ou impliqués dans l'abus en question.

Durant les six premiers mois de 1994, des violations et des exemples d'impunité rapportés signalent la disparition et le meurtre du Nicaraguayen Juan Pablo Cruz Laguna. La police de Transi a obligé Monsieur Cruz à descendre d'un autobus alors qu'il était en route vers le Salvador. Des recherches au sujet de sa disparition en date du 11 décembre 1993 ont démontré qu'il avait été assassiné par la Police de sécurité du Honduras. Cela a été rendu public par le Chef de la police de sécurité, Mario Hung Pacheco en janvier 1994.

En mars 1994, le Docteur Leo Valladares, Commissaire national pour la protection des droits humains au Honduras et membre de la Commission inter-américaine des droits humains, Berti Olivi de Nativiti et l'avocate Dina Meetabel Meza Elivir de la

COFADEH (Comité des familles qui ont des membres emprisonnés qui sont disparus au Honduras) ont été la cible de surveillance, de persécutions et de menaces de mort. Ces menaces et cette intimidation se sont répétées en juillet 1994. Le lien entre ces séries d'incidents et la publication par le Commissaire national du rapport «Les faits parlent par eux-mêmes», qui signale le rôle joué par des militaires et des fonctionnaires civils toujours en poste dans la disparition de 184 personnes durant les années 80, n'est pas une pure coïncidence.

En décembre 1994, Andrés Pavon Murillo, le Président régional du CODEH (Comité pour la défense des droits humains) a été l'objet de surveillance et de menaces de mort proférées par un homme armé inconnu. On croit qu'il existe un lien entre cette attaque et la dénonciation du CODEH au sujet de la mort et de la disparition de Orlando Jiménez Antuña plus tôt dans l'année. Bien que cet incident ait été rapporté à la police locale, aucune enquête n'a été entreprise. On soupçonne l'implication des services de sécurité de l'armée du Honduras.

Dans les derniers mois de 1994, on a encore demandé à nos membres d'intervenir pour faire cesser les harcèlements, les menaces et les attaques contre Elena Mercedes Fullerton de Rivera, la Présidente de l'Association écologique hondurienne. Madame Fullerton a été la cible d'une campagne systématique de persécution, de diffamation et de calomnie depuis la publication d'un numéro sur les études environnementales qui examinent l'impact des opérations des compagnies transnationales au Honduras.

Le Réseau d'actions urgentes Canada-Amérique centrale aimerait souligner le fait que l'impunité est non seulement définie en termes d'abus des droits civils et politiques, mais qu'elle existe aussi quand des droits sociaux, économiques et environnementaux sont visés. Il y a longtemps que le Honduras est le site d'activités et d'investissements trans-

nationaux. Cette histoire d'investissements étrangers en fait un cas intéressant à étudier pour les futurs développements économiques dans la région. Les membres de notre réseau sont très préoccupés par les liens qui existent entre les investissements multinationaux au Honduras et le fait que les nécessités de base des citoyens comme l'eau potable, l'air, la nourriture, les soins de santé et le logement ne sont pas comblées.

Recommandations

1. Nous demandons instamment au gouvernement du Canada de faire connaître clairement aux responsables du gouvernement du Honduras leurs préoccupations à propos de l'impunité et de l'augmentation des menaces et des actes de violence commis contre ceux qui luttent pour les droits humains, les environnementalistes et les syndicats au Honduras.
2. Nous demandons au gouvernement canadien d'exhorter le Président Carlos Roberto Reina de mettre en pratique les 24 recommandations faites par le Commissaire national Valladares Lanza dans son rapport préliminaire sur les disparitions : «Les faits parlent par eux-mêmes». Nous croyons qu'un appui international en faveur des recommandations de Lanza est urgente. Le rapport fournit un cadre pour que cesse la corruption et l'impunité au Honduras. Il trace les grandes lignes d'un processus pour la mise sur pied de mécanismes efficaces pour renforcer la société civile hondurienne.
3. Nous demandons avec insistance que la présence diplomatique canadienne au Honduras maintienne un contact régulier avec les groupes qui défendent les droits humains comme CODEH (Comité pour la défense des droits humains au Honduras) et COFADEH (Comité des familles qui ont des membres détenus puis

disparus au Honduras). Ainsi, l'ambassade canadienne sera toujours bien informée de la situation qui prévaut.

4. Enfin, en vue de l'augmentation des liens commerciaux avec l'Amérique centrale, nous exhortons le gouvernement canadien de s'assurer que l'ensemble des droits humains fasse partie de toutes les négociations. Le Réseau d'actions urgentes Canada-Amérique centrale appuie la recommandation faite par ICCHRLA (la Coalition inter-Eglises des droits humains en Amérique centrale) dans son dossier de mai 1994 intitulé : «Le Canada dans les Amériques : un appel à la justice». Toutefois, nous demandons avec fermeté que le Canada négocie les clauses commerciales en respectant les conventions nationales auxquelles il a adhéré, s'assurant du respect complet des droits humains, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, des peuples indigènes de l'hémisphère.

GUATEMALA

Le Réseau d'actions urgentes Canada - Amérique centrale tient à manifester sa préoccupation quant à la situation des droits humains au Guatemala. L'arrivée au pouvoir d'un ancien procureur général, M. de Leon Carpio, a suscité beaucoup d'espoir, autant au sein de la société guatémaltèque que sur le plan international. On a alors cru que les exécutions sommaires, les cas de disparition, la torture et les violations des droits et des libertés fondamentales des personnes au Guatemala allaient diminuer de façon significative. De plus, on espérait que des pas allaient être franchis vers la démilitarisation de la société guatémaltèque et ce, en réponse aux recommandations des experts de l'ONU concernant, par exemple, le démantèlement des patrouilles d'autodéfense civile (PAC) et la séparation des corps policiers de l'armée guatémaltèque. On s'attendait à ce que l'État assume enfin ses responsabilités

à l'égard non plus d'un seul secteur de la société mais de l'ensemble de la population et que les processus de prise de décisions ne se circonscrivent plus qu'à l'élite traditionnelle.

Six mois plus tard, des signes indubitables révélaient que la situation des droits humains se détériorait à un rythme rapide. En 1995, après un examen attentif de la réalité du Guatemala, en regard particulier des droits humains, nous devons reconnaître que le respect des droits humains et des libertés fondamentales a atteint son point le plus bas depuis 1985. Les syndicats, les dirigeants autochtones et leurs familles, les étudiants, les membres de l'Église et les journalistes sont toujours la cible d'une terreur institutionnalisée. Nous sommes profondément touchés par cette souffrance causée à tant d'enfants, de femmes et d'hommes guatémaltèques.

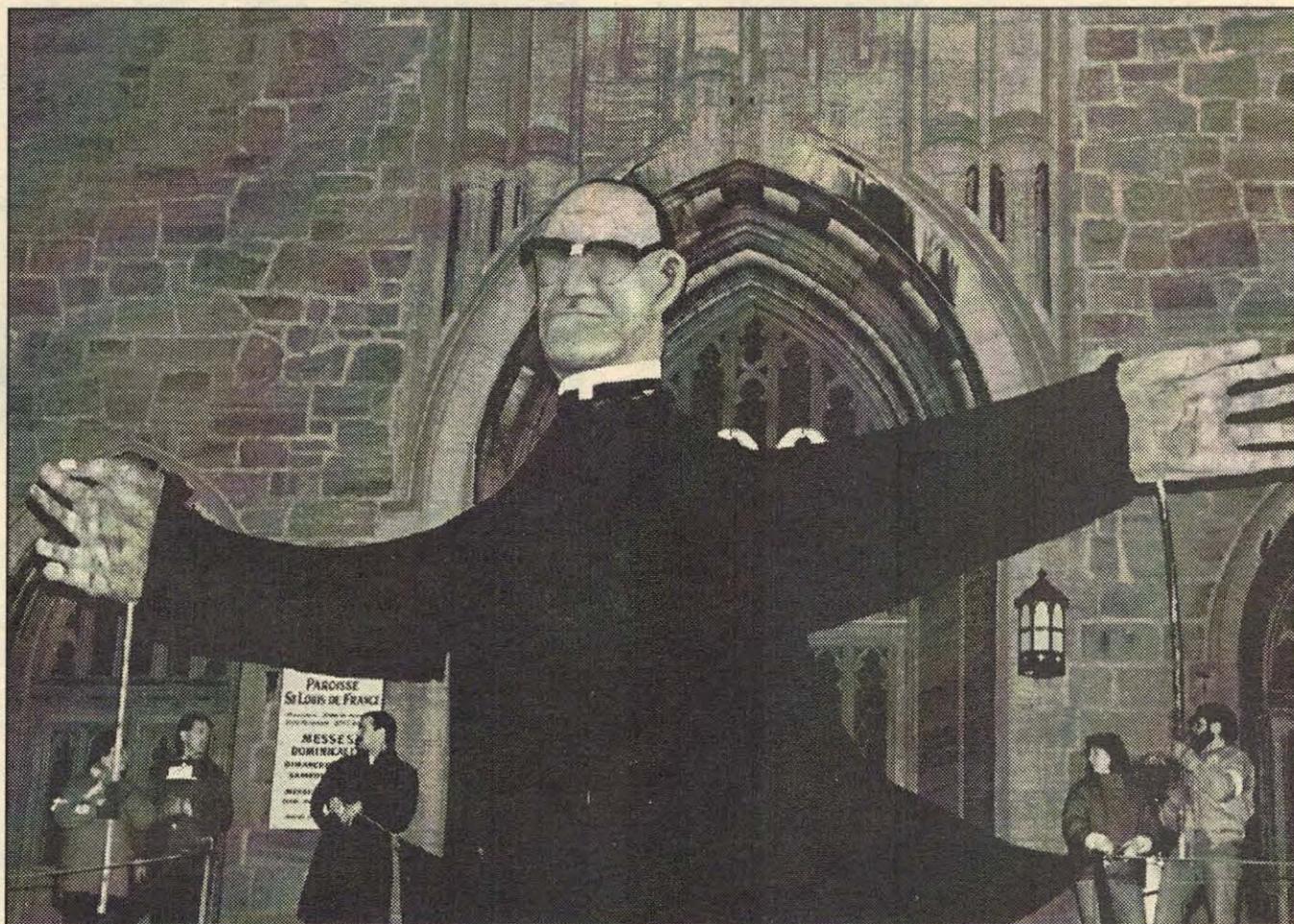
Le Guatemala traverse toujours une crise politique, sociale et économique. En août 1994, le Congrès national a tenu des élections pour le renouvellement de ses membres; seulement 18,5 % de l'électorat a voté, manifestation claire du manque de confiance des électeurs à l'égard du processus électoral en vigueur au pays, ainsi que de la brèche entre les partis politiques et la réalité d'une vaste majorité. Alors que les exhumations de centaines de corps à Rio Negro, à Plan de Sanchez et dans d'autres villages du pays témoignent de la magnitude du génocide en cours au Guatemala, le Congrès est présidé par un des militaires responsables de la répression institutionnalisée et des campagnes les plus sanglantes menées contre le mouvement insurrectionnel. Le pays vient de connaître une année de profonde pauvreté avec les coûts sociaux qu'elle engendre. Les dix jours de violence et d'émeutes de novembre dernier, en réponse à une hausse illégale des tarifs imposée par les compagnies privées d'autobus, ont fait la preuve du désespoir de la majorité face à l'épreuve que signifie une hausse du tarif de 0,20 quetzals de plus que le taux permis. Le

grand nombre de travailleurs disponibles a mené à une prolifération de *maquilas*; on en compte maintenant 500 au pays. Cependant, les violations des droits des travailleurs et travailleuses semblent monnaie courante dans les usines et la ministre de l'emploi, Anabella Morfin, a réduit de 50 à 30 le nombre d'inspecteurs sur le terrain après que 35 *maquilas* aient quitté le pays parce qu'elles faisaient l'objet d'enquêtes sur les violations des droits des travailleurs et travailleuses! La guerre civile au Guatemala continue tandis que l'URNG et le gouvernement n'ont pu conclure d'accords de paix avant la date prévue du 31 décembre 1994. Les dernières négociations traitaient des droits et de l'identité des autochtones. Le gouvernement n'a pas permis que des représentants des autochtones soient présents aux négociations et a critiqué ouvertement les recommandations issues de la table de négociations de l'Assemblée civile. Le degré d'intolérance est de plus en plus élevé. Le ministre de la Défense, le général Mario Enriquez, a accusé l'Assemblée civile d'appuyer les positions de l'URNG; selon lui, elle ne contribue aucunement à l'avancement de la société guatémaltèque.

Non seulement le pouvoir militaire continue-t-il de prévaloir contre les autorités civiles, mais les militaires ont utilisé la crédibilité du président comme ancien ombudsman pour renforcer leur propre pouvoir. À l'instar des gouvernements antérieurs, le gouvernement actuel répond aux problèmes économiques, sociaux et politiques par la violence plutôt que de chercher des solutions. La répression exercée contre les travailleurs de la ferme Finca La Exacta, en août 1994, témoigne, de toute évidence, de la violence démesurée des forces paramilitaires, militaires et policières. Le centre Action légale pour les droits humains a adressé une demande à la Commission interaméricaine des droits humains de l'Organisation des États américains (OEA) afin que soient prises immédiatement des mesures préventives pour protéger la vie des travailleurs (suite à la page 15)

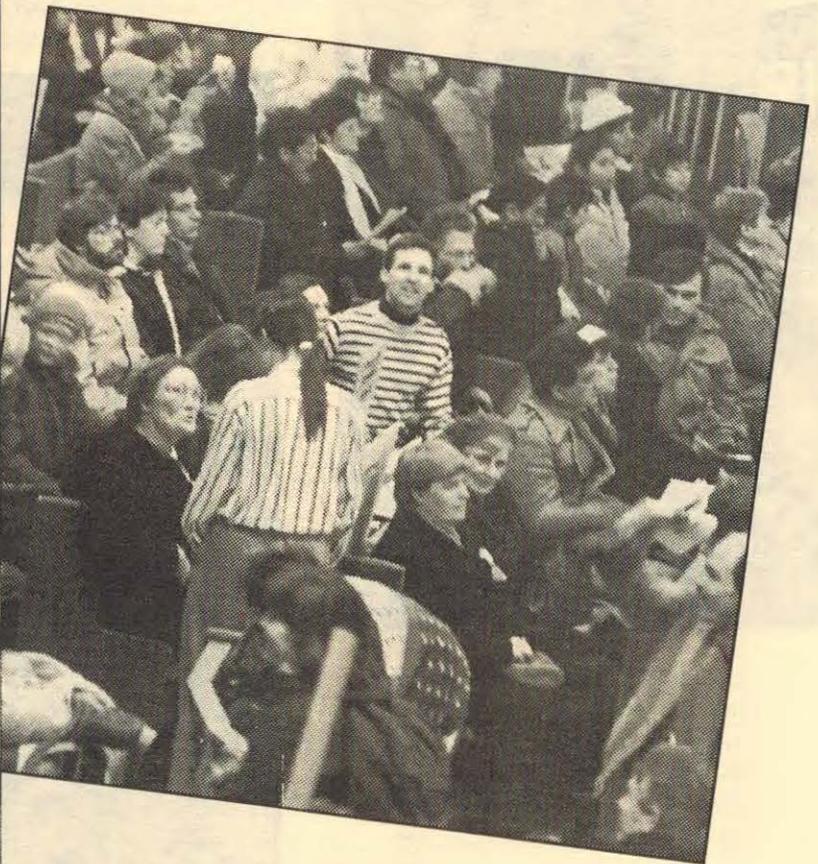
Romero en photos

Depuis 15 ans, les «événements Romero» mobilisent chaque année des centaines de personnes dans les rues de Montréal et de Québec, sans oublier les villes où la commémoration de l'assassinat de Romero prennent d'autres formes, notamment à Joliette où une vigile de nuit est organisée depuis quatre ans. Voici quelques images qui vous rappelleront sûrement des souvenirs.



Romero en photos





Romero en photos



et travailleuses. Les déclarations subséquentes du président et du directeur de la Police nationale, justifiant l'usage excessif de la force de la part de la police, confirmaient la position officielle de l'État. L'étudiant qui a été tué, ainsi que les quatre autres blessés à l'université de San Carlos, font foi de la violence avec laquelle répond le gouvernement.

L'omniprésence de l'impunité persiste. L'impunité intimide et crée, effectivement, un climat de terreur qui jügule tout effort de paix et de démocratie. De plus, l'impunité protège les coupables de crimes contre les droits humains et promeut la continuité des violations. Il est donc très grave que rien de concret n'ait été entrepris, qu'aucune réforme du système judiciaire n'ait été mise de l'avant afin que les instances juridiques réalisent un travail impartial. Les quelques juges courageux, comme Mme Maria Eugenia Villasenor, ont dû avoir recours à une protection spéciale de l'OEA pour pouvoir vivre et travailler au Guatemala. Le système judiciaire, aspect vital d'un état de droit et d'un état démocratique, s'effrite de jour en jour.

Les violations des droits humains augmentent de façon significative malgré les Accords de paix signés par le gouvernement et l'URNG. Des rapports récents confirment qu'il y a eu 40 % de plus de violations de droits humains en 1994 qu'en 1986, année qui marquait l'élection d'un premier président civil. Comme réseau d'actions urgentes, 77 % des cas auxquels nous avons répondu, en 1994, provenaient du Guatemala. Notre travail réalisé sur les violations des droits humains au Guatemala équivaut à deux fois et demie le travail réalisé sur les violations survenues dans tous les pays d'Amérique centrale.

Il faut tout de même souligner deux points positifs : la création de l'Assemblée civile et l'installation d'une mission de vérification de l'ONU au Guatemala (MINUGA). Le travail de l'Assemblée civile dans le contexte



guatémaltèque témoigne de la volonté politique et du besoin de la majorité des citoyens et citoyennes de participer à la construction de la paix et de la démocratie. L'engagement à travailler à l'élaboration de propositions pouvant contribuer à la résolution des problèmes nationaux et à l'obtention d'un consensus, tout comme à la création d'un dialogue constructif, s'avère une expérience bénéfique que la communauté internationale se doit d'appuyer.

Nous appuyons les propos de la déclaration œcuménique d'Oslo qui souligne la nécessité d'encourager la continuation du processus de négociation, ce qui signifie de prendre en compte, avec sérieux et respect, les recommandations de l'Assemblée civile, ainsi que la création des mécanismes efficaces qui garantissent leur mise en application. Les apports de l'Assemblée civile constituent des éléments essentiels aux négociations; celles-ci doivent pouvoir fournir des instruments politiques en vue d'amorcer la mise en marche de solutions aux problèmes nationaux.

Recommandations

Le peuple guatémaltèque doit pouvoir vivre en toute liberté et surmonter le climat de terreur imposé par le modèle institutionnalisé de la violation

systématique des droits et libertés. L'engagement de la communauté internationale, à différents niveaux, est essentiel pour la construction de la démocratie au Guatemala.

À la lumière des responsabilités à assumer, nous demandons au gouvernement canadien qu'il prenne en compte les rapports des organisations guatémaltèques et internationales pour les droits humains, du rapport de l'expert de l'ONU, de ceux des groupes de travail de l'ONU ainsi que des rapports déposés par les rapporteurs spéciaux.

Nous recommandons :

1. Que le Canada, comme membre des Nations-Unies et de l'Organisation des États américains, reconnaisse l'Assemblée civile (A.S.C.). Les propositions relatives aux droits des autochtones et celles concernant les droits humains et l'armée dans une société démocratique sont le fruit d'un travail intense réalisé par des membres d'un large éventail d'organisations qui ont su, malgré des conditions extrêmement difficiles, parvenir à un consensus. Que le Canada, compte tenu de l'augmentation des violations flagrantes et systématiques des droits humains, du degré de militarisation et de l'impunité dont

jouissent les coupables, se convertisse en chef de file dans la promotion de l'usage de tous les mécanismes dont dispose l'ONU pour faire respecter les droits humains au Guatemala. Concrètement, à la Commission de l'ONU sur les droits humains, que le Canada :

- inclue le cas du Guatemala dans sa présentation orale à l'article qui se réfère aux pays où les violations des droits humains sont systématiques et flagrantes.
- exige que le secrétaire général de l'ONU renouvelle le mandat de l'experte indépendante, Mme Monica Pinto, et qu'il reconnaisse, publiquement, le travail important qu'elle a accompli;
- appuie une résolution ferme sur les droits humains reconnaissant l'Assemblée civile et le besoin des peuples autochtones à participer aux débats qui les concernent. La résolution devrait contenir des mesures précises que le gouvernement guatémaltèque devrait prendre pour assurer le respect des droits humains;
- reconnaisse la mission MINUGUA comme une mesure importante qui, conjuguée à la mise en place de d'autres mécanismes de l'ONU tels l'expert indépendant, peuvent mener à des

résultats positifs quant au respect des droits humains; cependant, la présence de MINUGUA ne doit pas exclure les autres mécanismes de l'ONU.

3. Que des mesures soient prises pour la promotion de la démilitarisation de la société, prenant en compte les propositions mises de l'avant par l'Assemblée civile.
4. Que les populations déplacées soient reconnues comme un secteur de la population civile et que leurs droits, en tant que tel, soient respectés. L'aide financière internationale accordée pour leur réinsertion devrait être dirigée en ce sens et les accords conclus entre les réfugiés guatémaltèques et les populations déplacées devraient être honorés.
5. Que les questions relatives à l'aide et au commerce soient liées au plein respect des droits et libertés fondamentales au Guatemala.

MEXIQUE

Au Mexique, les secteurs de la population les plus touchés par les violations des droits humains sont les syndicats, les étudiants et intellectuels, les femmes, les journalistes, les défenseurs des droits humains et les organisations non-gouvernementales (ONG), l'opposition politique

officielle, mais surtout, les paysans et les Indiens. Ces différents secteurs de la société mexicaine sont tous atteints dans la pratique de leurs droits de libre expression, de liberté d'association, d'inviolabilité du domicile, de dissidence et d'opposition politique.

Des 17 cas de violations rapportés par nos partenaires mexicains, 15 sont survenus dans l'état du Chiapas, une situation qui préoccupe énormément le Réseau d'actions urgentes. La répression qui s'abat sur les Indiens et paysans de cette région la plus pauvre du Mexique se manifeste d'une façon des plus féroce, brutale et indignante. Dans cet état, la torture, les arrestations arbitraires et les exécutions extrajudiciaires font partie de la réalité quotidienne des Mexicains. Sans conteste, le droit à la terre est l'enjeu clé des luttes qui conduisent à une telle répression des paysans. Dans un contexte économique rendu si hostile et défavorable aux petits propriétaires terriens par l'Accord de libre-échange, les Indiens qui réclament le droit à cultiver un lopin de terre pour subsister deviennent la cible des groupes paramilitaires, des autorités policières et municipales. Les paysans qui revendiquent la reconnaissance de la propriété de terres qu'ils labourent depuis des siècles sont victimes systématiquement de répression, d'intimidation, de violations de leurs droits les plus fondamentaux. Des occupations de terres et les évictions subséquentes de communautés entières mènent à des actes de violences qui dépassent les limites de l'entendement. La répression se fait donc systématique. Par exemple, le 26 novembre dernier, dans la ville de Tapachula, au Chiapas, une manifestation organisée par un syndicat regroupant majoritairement des Indiens paysans a suscité, de la part des autorités gouvernementales, une éviction violente. Quarante (40) personnes sont portées disparues, 70 personnes – dont 10 femmes et trois enfants – sont arrêtées, torturées puis relâchées.

Les autorités en place justifient une telle répression pour contrer le mouvement insurrectionnel qui a



soulevé le Chiapas le premier janvier 1994. Celui-ci n'a pourtant que repris les revendications des populations autochtones et paysannes du Chiapas qui réclament le respect de leurs droits les plus élémentaires, en commençant par le droit à vivre dans la dignité, à des conditions de vie humaines. Dans cet état mexicain, les Indiens n'ont droit qu'à 0,2 % de dispensaire par 1 000 habitants, 0,3 % de lit d'hôpital pour 1 000 habitants.¹ Les populations meurent de paludisme, de choléra, de parasitose, en somme, de maladies qu'on aurait cru sous le contrôle possible de la science en cette fin de siècle. Le droit au développement et à la justice qui anime les luttes des populations paysannes Tzeltales, Tzotziles, Choles, Zoques et combien d'autres autochtones de cette région, prend ici la forme de droit à la rébellion.

Par ailleurs, le droit sans doute le plus largement violé par les autorités et gouvernements du Mexique et d'Amérique centrale est celui de la justice. Face à ce système institutionnalisé de violations des droits humains, les Mexicains et les populations de

l'Amérique centrale se retrouvent presque entièrement démunis; le système judiciaire et les instances gouvernementales responsables d'assurer le respect des droits des citoyens et citoyennes deviennent tout à fait inopérants et inefficaces dû à la corruption et l'impunité qui en règlent le fonctionnement. L'impunité reste le problème majeur qui sape tous les efforts de développement social, économique et culturel, et qui menace, à long terme, la survie même des populations les plus pauvres et les plus réprimées dans l'exercice de leurs libertés et leurs droits fondamentaux.

Face aux innombrables cas de violations des droits humains survenus au Mexique et en Amérique centrale, face à la torture, aux détentions arbitraires, aux disparitions et autres comportements semblables qui font quasi office de normes de sécurité, les gouvernements de ces pays ont-ils perdu le contrôle des forces de sécurité, policières, armées, paramilitaires, ou sont-ils devenus tolérants, voire complices d'une telle répression ?

Recommandations

1. Que le gouvernement canadien reconnaisse les revendications des Indiens et paysans du Chiapas véhiculées par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et qu'il appuie le dialogue nouveau et encourage les négociations de paix.
2. Que le gouvernement canadien, en matière de politique étrangère et de droits humains, s'engage fermement à défendre, dans le cadre de l'Accord de libre-échange, les droits des petits propriétaires terriens et que le respect des droits humains se convertisse en condition préalable aux échanges commerciaux; les droits fondamentaux doivent être considérés dans une perspective globale de droit au développement viable et durable.
3. Que le gouvernement canadien soutienne et appuie les organisations non gouvernementales mexicaines oeuvrant dans le domaine de la défense et de la promotion des droits humains.

¹ Tiré de la publication trimestrielle *Caminando*, p. 7, juin 1994.



Pourquoi Lula a-t-il perdu

VOICI UN RÉSUMÉ DE DEUX ARTICLES ÉCRITS PAR FREI BETTO POUR ALAI, SUR LES RAISONS QUI EXPLIQUENT LA DÉFAITE DE LA GAUCHE LORS DES RÉCENTES ÉLECTIONS AU BRÉSIL.

Cette fois-ci, l'impact émotionnel de la défaite de Luis Ignacio da Silva, «Lula», et le Parti des Travailleurs (PT), est moindre qu'en 1989. Que 27 % des électeurs aient voté pour lui contredit les prédictions qui annonçaient qu'il allait être balayé de la carte électorale. Au contraire, l'augmentation du nombre de députés fédéraux du PT (de 35 à 50) et du nombre de sénateurs (de 1 à 5), assure à Lula la possibilité de continuer à jouer un rôle actif dans la vie politique brésilienne.

Et le gagnant des élections, Fernando Henrique Cardoso, n'est pas un arriviste corrompu mais un intellectuel au passé progressiste dont la relation avec le Parlement l'a doté d'un pragmatisme qui, du moins au cours de cette campagne, en a fait l'otage de ce qu'il y a de plus anachronique et corporatiste dans l'éventail politique brésilien.

Des facteurs objectifs comme le succès du Plan Real (du moins jusqu'aux élections du 3 octobre), l'appui du gouvernement fédéral à la candidature de Cardoso – ce qui a entraîné la chute de deux ministres – et l'appui du réseau de télévision Globo, ont réduit progressivement l'avance qu'avait Lula sur Cardoso dans les premiers sondages de la campagne. Et Lula de son côté n'a pas disposé de l'appui des moyens de communication, ni de ressources financières et il n'avait pas d'alternative, favorable ou non, au Plan Real.

Des changements qui comptent

Dans la seconde moitié des années 80, le PT est arrivé à administrer d'importantes municipalités du pays, comme Sao Paulo et Santos, entre autres. Les dirigeants populaires échangeaient la favela pour le bureau, les cantines pour les inaugurations, les autobus pour l'auto officielle, les revendications pour la rationalisation.

Quelques-uns en arrivèrent à ne plus travailler à l'organisation des cellules de base du parti pour adopter une relation de clientélisme avec la population. Bien qu'on ne puisse enlever les mérites au travail de Luiza Erundina comme maire de Sao Paulo, ou à la façon dont José Augusto a transformé Diadema, une immense favela en une ville décente, on n'a pas accompli le programme qui constitue la raison d'être du PT qui est d'organiser la classe des travailleurs et le mouvement populaire. Conséquence de tout cela,

plusieurs mouvements sont disparus, leurs leaders ayant été absorbés par la fonction publique et leurs propositions bureaucratiques par la voie administrative.

Aujourd'hui, la gauche au Brésil est divisée entre la gauche organisée, réunie autour des partis du Frente Brasil Popular, et la gauche dispersée, moins articulée, moins théorique et moins utopique. Le PT est le fruit de la rencontre, avec la gauche organisée, des mouvements populaires et syndicaux mobilisés autour de la demande de meilleurs salaires et de meilleures conditions de vie.

Le PT a exprimé ainsi, d'un côté, le pragmatisme politique des travailleurs dirigés par Lula qui veulent des réformes structurelles capables de garantir un Brésil meilleur pour tous les Brésiliens; et, de l'autre, l'académisme qui insiste pour conserver la pureté doctrinale dans un parti qui ne pourra garder ses mains propres qu'à la condition de ne pas s'allier à aucun autre secteur sur la scène politique brésilienne. Beaucoup parmi ceux qui ont travaillé dans les milieux populaires au cours des vingt dernières années, se demandent comment il se fait que tant de partisans de Lula ont voté pour Cardoso. Et pourquoi plus d'un tiers de l'électorat n'a pas voté. Entre autres hypothèses, il serait intéressant de souligner les changements de perception que la télévision opère dans l'imaginaire populaire. Le discours narratif, propre à une gauche littéraire, cède la place à l'environnement télévisé qui fragmente la perception historique dans la simultanéité d'images qui parlent davantage à l'émotion qu'à la raison, aux sentiments qu'à la conscience. C'est ainsi que les frontières entre le rêve et la réalité sont réduites. On amène les personnes à troquer l'utopie contre la sécurité immédiate et le changement du monde contre la qualité de vie. Aucun discours politique ne trouvera d'écho s'il ne passe par ces nouveaux facteurs de mobilisation : sécurité et qualité de vie, défense de l'environnement, éthique et subjectivité, mystique et spiritualité. Et ce ne sont plus les analyses de conjoncture pour aider à mettre de l'ordre dans sa tête qui donnent à elles seules l'heure juste, mais surtout le bien-être matériel et spirituel du sujet politique.

Un autre facteur qui a contribué à la défaite de Lula - comme il l'a admis lui-même - a été le préjugé contre quiconque n'entre pas dans le moule des personnages de rêve de cette nation où les «écoles de samba» reconstituent dans

leurs costumes les rêves d'aristocratie et où les artistes sont traités comme des rois et des reines. L'électeur volontariste croit aux messies et suppose qu'un président est le seigneur de toutes les décisions gouvernementales. Et le messie doit être nécessairement différent, quelqu'un qui se situe au-dessus du commun des mortels par ses titres et ses symboles, surtout au-dessus des mortels de cette nation qui ne sait pas se valoriser et qui rêve qu'elle fait partie du Premier Monde.

Tous ces facteurs demandent qu'on repense la méthodologie du travail populaire, la forme et le contenu du langage politique, «l'utopie possible». La situation du peuple brésilien ne s'est pas améliorée ces dernières années, elle a empiré. Lorsqu'on a le ventre plein, il est possible de porter dans sa tête le rêve d'un monde nouveau. Mais lorsqu'on l'a vide, un plat de nourriture intéresse plus que toutes les utopies. Le défi consiste à savoir comment faire pour que la politique soit une réponse immédiate aux demandes économiques et une réponse médiante à la récupération de l'espérance où la vie est vécue sous le signe de la solidarité.

El Salvador

Mgr Rivera y Damas dans la lumière de Mgr Romero

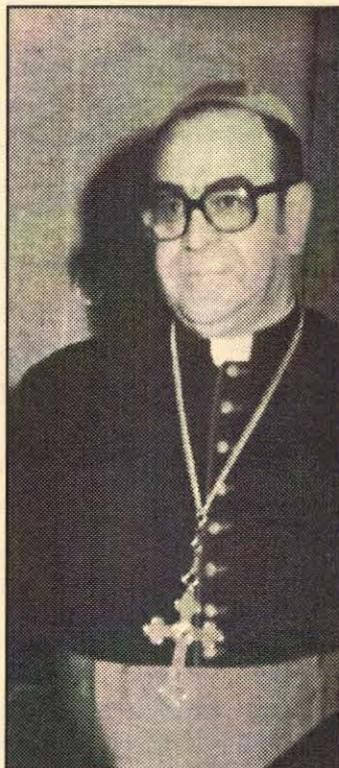
LE 26 NOVEMBRE 1994, À L'ÂGE DE 71 ANS, MOURAIT D'UN INFARCTUS FOUDROYANT À SAN SALVADOR L'ARCHEVÊQUE ARTURO RIVERA DAMAS. PERSONNE NE S'Y ATTENDAIT. DURANT LES HUIT JOURS OÙ SA DÉPOUILLE A ATTENDU LA SÉPULTURE, LE PEUPLE SALVADORIEN A MONTRÉ COMBIEN IL AIMAIT SON PASTEUR, DIGNE HÉRITIER DU TRÈS AIMÉ MGR ROMERO.

Sa dernière joie: Mgr Romero saint

Le 20 novembre, Mgr Rivera a fait ce qui serait sa dernière homélie dominicale. Il venait de rentrer d'un long voyage en Italie et au Canada. Il a raconté qu'en Italie, il avait assisté à l'ouverture de la Conférence mondiale des religions pour la paix. Et à Hamilton, au Canada, il avait célébré le 16 novembre l'anniversaire des martyrs jésuites de l'Université centro-américaine. C'était la première fois qu'il ne célébrait pas à San Salvador. Et il s'était réjoui de la nouvelle que le pape lui avait transmise, annonçant qu'il pensait pouvoir béatifier Mgr Romero avant l'an 2000.

Faire la vérité

Dans la tradition de Mgr Romero, Mgr Rivera a évoqué, lors de sa dernière homélie, le fait le plus important du mois de novembre au Salvador: la répression brutale de la grève des entreprises d'autobus dans la ville de San Miguel, par la police nationale civile et l'armée, répression qui s'est soldée par trois morts et vingt blessés. Le président Calderon Sol avait immédiatement assumé la responsabilité de l'appel à l'armée.



Dans son homélie, Mgr Rivera s'est demandé si tous les moyens pacifiques avaient été épuisés avant d'ordonner l'intervention de l'armée. Quelques jours plus tard, le procureur des droits de l'homme avait catégoriquement répondu par la négative, que tous les moyens n'avaient pas été épuisés et qu'on n'avait même pas cherché à le faire. Mgr Rivera est allé au fond de la question: «Qu'est-ce qui était le plus important: libérer la voie publique ou respecter le droit à la vie qui est celui de tout citoyen?» Il a aussi dénoncé la confiscation par la police de la vidéo d'un journaliste, à qui elle avait été ensuite rendue mais sans les séquences cruciales: «Il ne sera pas facile de faire la vérité, a-t-il ajouté, mais la première obligation des autorités c'est de faire toute la vérité, même si la police et l'armée s'en sortent mal.»

Mgr Rivera est allé plus loin dans la dénonciation. «Ici, a-t-il dit, nous avons eu une «commission de la vérité» qui a stigmatisé les groupes armés irréguliers, mais il n'a pas été tenu compte de la vérité. Nous avons peur de la vérité et c'est pour cela que, chez nous, la pacification n'avance pas. Là où la vérité n'existe pas et où seul existe le mensonge, la paix ne peut que vaciller. Un royaume de vérité et de vie: cela veut dire que nous devons travailler pour que réellement, chez nous, règne la vérité, règne le respect de la vie. Alors que le conflit est derrière nous, des gens continuent d'être tués. Cela n'est pas conforme au plan de Dieu.»

Après Mgr Romero

Depuis 1980, il est revenu à Mgr Rivera de vivre l'éveil des pauvres au Salvador. Il les a vus acquérir leur dignité, prendre leurs responsabilités dans l'histoire, bâtir et consolider leurs organisations. Il les a vus aussi devenir les principales victimes d'une répression terrible qui avait entrepris de retirer tout soutien à cette décision ultime qu'a été la guerre, une guerre combattue aussi par les pauvres dans leur grande majorité. Mgr Rivera a été le témoin des migrations de milliers de Salvadoriens vers les États-Unis, et des gigantesques déplacements intérieurs de gens à la recherche de refuges. Il a vécu, comme arbitre, le commencement du dialogue pour un règlement du conflit. Dans toutes les péripéties de la guerre et durant la rude pérégrination du peuple, il a toujours eu des paroles fortes de pasteur, «dans la perspective de Dieu et des hommes».

C'est dans la personne de Mgr Romero qu'il a trouvé «l'inspiration et la lumière qui éclaire les chemins de la patrie», ainsi qu'il l'a confessé dans son homélie du 6 mars 1994. Et c'est dans les différents rapports qui ont fait apparaître la vérité, tant sur l'assassinat de Mgr Romero que sur celui des jésuites de l'Université, qu'il a trouvé un nouveau souffle pour son engagement envers la vérité.

Tout au long de 1994 qui allait être sa dernière année de vie, Mgr Rivera a déployé tous ses efforts pastoraux et prophétiques pour que ne soit pas oublié le contenu de la Commission de la vérité... Pour lui, ceux qui veulent qu'on cesse de rappeler aux actuels gouvernants de l'ARENA leur passé de connivence avec d'horribles crimes, veulent aussi qu'on cesse d'enquêter sur les escadrons de la mort et de les démanteler, une menace mortelle qui continue de peser sur tous ceux qui oeuvrent pour la justice. Ceux qui prônent l'oubli sont ceux qui toléreraient qu'on parle d'Oscar Romero, mais dans l'abstrait.

Désormais, Arturo Rivera y Damas a rejoint Oscar Romero dans l'accompagnement de la marche persévérante du peuple salvadorien.

EXTRAIT DE DIAL, PAR JUAN HERNANDEZ PICO, S.J.

Poème

JE DÉDIE CE POÈME À TOUS LES OPPRIMÉS, À TOUS LES PERSÉCUTÉS; À TOUS CEUX QUI ONT DONNÉ LEUR VIE, OU QUI SE L'ONT FAIT PRENDRE, POUR AVOIR VOULU DÉFENDRE LEUR LIBERTÉ ET LEURS DROITS, CONTRE UNE DICTATURE QUI A CONFISQUÉ LE POUVOIR, ET ÉTOUFFÉ LE DIALOGUE, AU NON D'UNE LOGIQUE DE L'INTÉRÊT ET DU PROFIT. QUE CE SOIT POUR DES RAISONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, RELIGIEUSES OU ETHNIQUES, CES COMBATTANTS PAR CONVICTION OU DE FAIT, SONT TOUS DES VICTIMES QUI AURONT TENTÉ AVEC LES MOYENS DONT ILS DISPOSAIENT DE DÉFENDRE LEUR DIGNITÉ.

GILLES PORTENSEIGNE

Les opprimés

*Nos âmes suintent de douleur.
Les coeurs saignent de souffrance.
Nous périront dans l'indifférence,
Fatigués de marcher avec peur.*

*Partout nos bourreaux nous pourchassent,
Nous fuyons ces fantômes de l'horreur,
Dans la sueur et dans la crasse,
Ne rêvant plus d'un monde meilleur.*

*Nos enfants pleurent leur avenir,
Car eux aussi devront souffrir.
Pourtant ils sont notre espoir,
Voir un jour vengée notre mémoire.*

*Alors, fiers dans nos tombes,
Nous cesserons d'être des ombres.
Pardonnez sans jamais oublier,
L'épithaphe de notre éternité.*

CISO

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), célèbre cette année son vingtième anniversaire. Pour l'occasion, CISO organise un colloque sur le thème «Solidarité à l'aube de l'an 2000», les 26 et 27 mai prochains. Le samedi soir, un spectacle bénéfice clôtura le colloque avec Richard Desjardins et Gilles Vigneault ainsi que le groupe Pucara et les tambourinaires du Burundi.

Pour vous inscrire au colloque ou pour acheter des billets pour le spectacle (20 \$ et 10 \$ pour les étudiant-e-s) téléphonez au (514) 356-8888.

CECC

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) vient de publier une brochure intitulée, «La justice comme un fleuve puissant». Cette publication contient le texte intégral du mémoire soumis par la CEC à la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, le 8 novembre 1993 et deux projets d'étude en atelier. Les deux ateliers proposés dans la brochure sont d'une durée approximative de deux heures et demie; ils s'adressent surtout aux communautés chrétiennes, mais ils peuvent être également utilisés en milieu interculturel ou par des groupes autochtones.

Pour vous procurer la brochure au coût de 3,95 \$, communiquez avec la CECC au 1 (800)-769-1147.

Haïti

Le rapport de la Mission d'observation en Haïti qui se déroulait du 28 novembre au 8 décembre 1994 est disponible. Rappelons que cette mission québécoise mise sur pied par la **Concertation pour Haïti** avait notamment pour objectifs de vérifier l'espace de liberté démocratique dans lequel évoluent les associations populaires en Haïti ainsi que de rendre compte des préoccupations de ces organisations.

Pour vous procurer un exemplaire, communiquez avec Développement et Paix (514) 257-8711.

JE M'ABONNE AU CAMINANDO
JE ME RÉABONNE AU CAMINANDO

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ **CODE POSTAL** _____

Abonnement (4 numéros par année) : 20 \$ au Canada et 23 \$ à l'étranger

Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine

25, rue Jarry Ouest, Montréal, Québec, H2P 1S6

Téléphone : (514) 387-2541 • Télécopieur : (514) 387-5550



La Charte de principes de l'AQOCI

APRÈS UNE COURTE INTERRUPTION, CAMINANDO REPREND SA PUBLICATION DE LA CHARTE DE PRINCIPES SUR LES DROITS HUMAINS DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (AQOCI)

Principe 4

Les droits humains et le développement visent le renforcement de l'autonomie des personnes, des collectivités et des peuples pour qu'ils deviennent toujours davantage des acteurs capables de maîtriser leur destin et d'établir des relations justes et équitables entre eux.

Travailler au renforcement de l'autonomie des personnes, des collectivités et des peuples (processus d'*empowerment*) nous amène à poser les enjeux en termes de rapports de pouvoir et de rapports au pouvoir¹. Cela concerne tant les majorités bafouées ou réprimées que les groupes minoritaires au sein des diverses populations.

Ce principe fait donc référence particulièrement à la dimension collective du rapport au pouvoir, car la création d'un espace démocratique par le respect des droits civils et politiques de base (liberté et sécurité de la personne, liberté d'opinion, d'expression et d'association, non discrimination, droit de vote, etc.) est essentielle à l'existence d'une société civile et à la prise en charge nécessaire au processus de développement des personnes, des collectivités et des peuples.

¹ Les rapports de pouvoir font référence au poids relatif de chaque groupe social dans l'espace politique, tandis que le rapport au pouvoir fait plutôt référence à la relation unidimensionnelle de ces groupes sociaux face à l'État.

Pistes de réflexion

1. Conçu dans ces termes, le processus de renforcement de l'autonomie des personnes, des collectivités et des peuples dans tout projet de développement vise la transformation des rapports sociaux, en s'appuyant sur les facteurs de changement qui contribuent au renforcement de l'autonomie.
2. Ces facteurs de changement peuvent être, selon le cas, l'accès à l'information, à l'éducation, à des ressources matérielles ou humaines, la conscientisation, etc. et les résultats de ces projets de développement pour des groupes de femmes, pour des organisations paysannes ou encore syndicales, peuvent être par exemple, l'émergence ou le renforcement des organisations, la création d'alliances entre organisations et entre secteurs, la mobilisation politique, etc.

Une petite nouvelle

- ☛ N'ayant pas édité notre chronique *Va-et-vient* dans le numéro précédent du *Caminando*, nous n'avons pas eu l'occasion de souligner l'arrivée de **Michelle Décarie** au sein du C.C.D.H.A.L.. Michelle remplace **Suzanna Ponce** à titre de responsable du Centre d'actions urgentes. Nous en profitons également pour remercier Suzanna pour le travail qu'elle a réalisé pour le Centre d'actions urgentes et lui souhaitons beaucoup de succès pour ses nouveaux projets.

Assemblée générale

- ☛ Le C.C.D.H.A.L. a tenu sa XVI^e assemblée générale le 4 avril dernier. Nous souhaitons la bienvenue à **Marie-Josée Boutet** et **Raymond Homier**, nouveaux membres du conseil d'administration et remercions **Jean-Claude Ravet** qui terminait son mandat. Jean-Claude demeurera toutefois avec l'équipe du *Caminando*.

Solidarité sans frontière

- ☛ Deux délégués de la Coalition Romero du Québec, **Raymond Homier** et **David Poirier** ont participé à la

X^e Rencontre internationale chrétienne de solidarité avec l'Amérique latine, «Mgr Oscar A. Romero» qui se tenait du 21 au 24 mars à San Salvador. Environ 300 participant-e-s issu-e-s de 24 pays participaient à cette rencontre qui s'est tenue sous le signe de l'émotion en cette année du 15^e anniversaire de l'assassinat d'Oscar Romero. Il a beaucoup été question de néo-libéralisme, mais aussi de solidarité! **Samuel Ruiz**, **Pedro Casaldaliga**, **Jon Sobrino**, **Gustavo Gutierrez** figuraient parmi les conférenciers. La rencontre s'est terminée avec la participation à la marche commémorative pour Romero, organisée dans les rues de San Salvador le 24 mars.

Coordonner la solidarité avec le Mexique

- ☛ Le C.C.D.H.A.L. participait le 17 mars dernier à une première rencontre d'organismes engagés dans la solidarité avec le Chiapas et le Mexique. Une dizaine d'organismes étaient présents à cette rencontre dont le but était de mieux coordonner nos actions de solidarité avec le Mexique. Convaincus de l'importance d'un tel lieu d'échange, les organismes se sont fixé un deuxième rendez-vous en juin.



S O M M A I R E

Éditorial	2
Mexique : l'effondrement du peso	3
Chiapas : violence gouvernementale	4
La situation des droits humains en Amérique centrale	6
Romero en photos	11
Brésil : pourquoi Lula a-t-il perdu?	18
El Salvador : décès de Mgr Rivera Y Damas	19
Poème : les opprimés	20
Annonces	21
Chronique éducation	22
Va-et-vient	23

Le Caminando est le bulletin du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine. Il est publié quatre fois par année.

Adresse : 25, rue Jarry Ouest, Montréal, Québec, H2P 1S6

Téléphone : (514) 387-2541 • Télécopieur : (514) 387-5550

Comité de rédaction : Jean Greffard, Nicole Leduc, Clotilde Lemay, David Poirier, Jean-Claude Ravet et Jean Robitaille. **Traduction :** Michelle Décarie, Jean Greffard et Madeleine Perreault. **Collaborations :** Michelle Décarie et Gilles Portenseigne.
Infographie : Louise Gravel.